

Le JIR

1,20 €

Jeudi 10 octobre 2019 | n° 22 880 |

Retrouvez toute l'info sur clicanoo.re

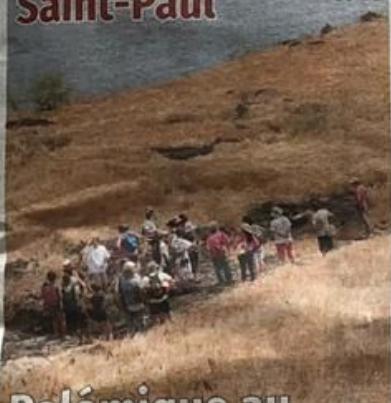
Violences conjugales en 2019

Une hausse inquiétante de 10%

P. 4

Saint-Paul

P. 10



Polémique au cœur de la savane

Rachat de Vindémia L'autorité de la concurrence débarque

P. 7



ENQUÊTE À LA RÉUNION

Mal considérées, mal payées, près de la moitié d'entre elles sont prêtes à rendre leur blouse.

NOS INFIRMIÈRES SONT À BOUT

Notre dossier pages 12 & 13

Photo : Ludovic Le Poer

Salon du livre

100 auteurs vous attendent à Saint-Pierre

Yasmina Khadra invité d'honneur

P. 20

Santé

Etude IPSOS-OI

Devenues "des bonnes à tout faire", les infirmières veulent rendre leur blouse

Elles lavent les malades, vont chercher les médicaments, et font même la coloration ou l'épilation. Elles, ce sont les infirmières libérales qui travaillent à domicile jusqu'à 11-12h par jour. Conséquence : elles sont plus de 40% à vouloir lâcher leur job. Par manque de reconnaissance, surtout des professionnels de santé.

"Nous sommes très proches de nos patients. Nous nous faisons un devoir de les accompagner, mais nous ne sommes pas reconnus par le corps médical. Nous sommes la cinquième roue du carrosse". C'est Emmanuelle qui parle. Elle se donne à fond dans son travail mais les conditions sont difficiles, comme le révèle l'étude d'IPSOS sur les conditions d'exercice et d'activité des infirmiers libéraux à la Réunion et à Mayotte. Les infirmiers et infirmières sont environ

8000 dans l'île dont 2500 en libéral. Combien sont-ils à cumuler fatigue, stress, manque de reconnaissance et heures de travail ? "Ce sont des professionnels expérimentés polyvalents. Ils jouent de nombreux rôles prévention, alerte, éducation thérapeutique, écoute active, conseil, surveillance et éducation, dans un objectif de prévention et de meilleure prise en charge du patient", relate Ipsos. (voir par ailleurs)

En plus de leurs prérogatives, les infirmiers et infirmières font bien d'autres



Les infirmier(e)s sont des personnes engagées. Une motivation qui vient surtout de la reconnaissance de leurs patients.

événements familiaux (...) Comment ne pas les aider quand ils sont seuls ?", témoignent des soignants. Il faut dire que l'infirmier(e) est souvent le seul interlocuteur médical du patient. Et le contact n'est pas toujours aisé avec les autres professionnels de santé. Le médecin traitant est joint essentiellement par téléphone.

Le partage de données est peu efficient. Bien souvent, l'infirmier(e) ne connaît pas le mal dont souffre leur patient. ("On n'a pas de compte rendu d'hospitalisation"). Les HAD, MAD se soucient peu de savoir si le patient est déjà suivi par un infirmier, donc, lui attribue un nouvel infirmier, en sort de l'hôpital, un cercle fermé ou seul le coinage peut y accéder"). La profession déplore un manque de considération,

GÉRER L'ILLETTISME ET DES TROUBLÉS PSYCHIATRIQUES

Selon les infirmiers libéraux, les deux-tiers de leurs patients sont atteints de pathologies chroniques (diabète, hypertension, insuffisance rénale). Ils affirment avoir à gérer "des difficultés de compréhension", "l'illettrisme" ainsi que "des troubles psychiatriques ou cognitifs". A cela s'ajoutent les patients en soins palliatifs qui sont également récurrents dans la patientèle. "Ces soins sont une très forte charge de travail mais aussi une charge

Juliane Ponin-Ballom

Emmanuelle : "Nous sommes la cinquième roue du carrosse"

Installée à La Montagne, Emmanuelle exerce comme infirmière libérale depuis une vingtaine d'années. "C'est un boulot sympa", dit-elle, mais pas toujours de tout repos et peu valorisant, du fait d'un système imprécis.

Chaque jour, elle effectue entre 25 et 30 visites à des patients de tous âges. Parfois, il lui arrive de passer par deux fois chez la même personne, si cela s'impose. A chacun de ses patients, elle apporte les soins médicaux nécessaires, mais il arrive aussi que la visite se prolonge chez le médecin pour un renouvellement d'ordonnance, ou chez le pharmacien afin de récupérer les médicaments de la personne incapable de se déplacer pour diverses raisons. L'acte va au-delà du cadre médical, il y a également une dimension humaine non négligeable.

"Nous autres infirmières et infirmiers, sommes un élément essentiel de la chaîne de santé, car nous sommes très proches de nos patients. Nous nous faisons un devoir de les accompagner, mais nous ne sommes pas reconnus par le corps médical. Nous sommes la cinquième roue du carrosse".

A.J.

soigne Emmanuelle. Elle déplore l'absence de lien entre sa corporation et celle des médecins et pharmaciens. "Parfois nous voyons arriver chez nous des patients pour lesquels nous n'avons aucune information de la part du médecin traitant. Il y a un réel manque de coordination, c'est regrettable".

Emmanuelle travaille tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19 heures. "Nous sommes là, tout le temps, prêts même à désengager les services urgents, surtout les samedi, dimanche et jours fériés. Nous n'avons pas des horaires de bureau. A La Montagne, compte tenu que nous sommes deux à tenir le cabinet, nous nous organisons des plages de repos afin de concilier vie professionnelle et vie privée".

Rompu à l'exercice, elle ne se plaint pas autre mesure, tant elle sait combien les conditions sont encore plus difficiles en milieu hospitalier. Raison pour laquelle il ne fait aucun doute, selon elle, que la concurrence en milieu libéral va s'accroître dans les prochaines années.

Jeudi 10 octobre 2019 - Le Journal de l'Île

JIR SANTÉ 13

Alain Duval : "Les compétences ne sont pas respectées"

Alain Duval est président de l'URPS Infirmiers Océan Indien. Il indique qu'outre les conditions de travail difficiles, les infirmiers libéraux supportent mal le manque de reconnaissance des autres professionnels de santé. Entretien.

Selon l'étude que l'URPS Infirmiers OI a commandée à IPSOS-OI, les infirmiers souffrent. Qu'est-ce qui ne va pas ?

Les infirmiers souffrent tout d'un manque de recon-

nnaissance du système de santé, via une nomenclature des actes très éloignée de la réalité. Pour un soin facturé chez un patient comme une injection, par exemple, nombre de soins faits en ru-

le sont à titre gratuit (deuxième soin à moindre prix) et le troisième gratuit ! et ces soins sont pourtant pris en charge pour le patient. Idem lors de la prise en charge de patients en soins palliatifs : cela nécessite souvent de nombreux passages qui sont rarement pris en compte, et cette disponibilité n'apparaît pas dans la facturation. Ils souffrent aussi d'une collaboration compliquée avec les autres professionnels de santé et notamment les médecins. Les infirmiers se disent peu reconnus, peu considérés via une reconnaissance des autres professionnels de santé... Je ne pense pas que l'on puisse parler de difficultés pour le suivi des patients mais plutôt d'encouragements à continuer et à ne pas lâcher.

Est-ce que ce mal peut se ressentir sur leurs patients ?

Les infirmiers libéraux 70% de femmes à la Réunion) de nombreux infirmiers expérimentés (15 ans en moyenne) et pour répondre franchement, la profession fera toujours passer l'intérêt du patient avant son propre intérêt. Avant tout le reste : la fatigue, le burn out, les arrêts maladie, la cessation d'activité, le suicide... Au regard des chiffres, 62% des infirmières estiment que les patients sont reconnues et soutiennent leur professionnel de santé... Je ne pense pas que l'on puisse parler de difficultés pour le suivi des patients mais plutôt d'encouragements à continuer et à ne pas lâcher.

Que faudrait-il faire ?

Heureusement, les pistes existent ! La principale repose sur la création de CPIS (communautés territoriales de professionnels de santé). Elles devraient permettre de mieux échanger et partager les données de santé des patients, même si la mise en place de ces communautés de santé est limitée.



Alain Duval : "Les infirmiers souffrent aussi d'une collaboration compliquée avec les autres professionnels de santé et notamment les médecins".

les prendre en charge en amont et en aval d'une hospitalisation. Repenser les franchises (CPIS) peut permettre un meilleur accès à un médecin traitant et assurer des consultations de suivi non programmées. CPIS Ouest et moins prendre en charge les troubles du langage et de l'apprentissage du jeune enfant. CPIS Est. Ces approches feront une meilleure coordination des compétences de chacun et une meilleure coopération entre les professionnels de santé, un temps de coordination réduit, un échange de données, des téléconsultations, l'accès aux données de santé activé par le patient lui-même et un agenda partagé. Voilà les enjeux : les perspectives et notre ambition pour des CPIS à la Réunion.

Entretien : J.P.B.

Le mal-être des infirmiers a fait l'objet d'études

Une étude de l'Ordre national des infirmiers datant d'août 2010 avait montré un certain malaise au sein de la profession infirmière. Ces dernières années, des suicides chez des infirmiers ont été déplorés et, dans certains cas, le lien avec l'exercice professionnel a été avéré. Dans leur exercice professionnel, l'éthique du soin et leur métier des infirmiers se trouve parfois malmené : proximité avec la mort, implication des types de malades, violences et agressivité subies, risques budgétaires à l'hôpital public notamment, manque de perspectives d'évolution, etc. Nombre d'infirmiers peuvent se souffrir personnellement, ce qui peut conduire à l'épuisement professionnel, à l'envie de renoncer à poursuivre l'exercice de cette profession,

Les étudiants stressés aussi

Le mal-être des étudiants en soins infirmiers a été démontré lors d'une enquête publie par la FNESI (Fédération Nationale des Etudiants en Soins Infirmiers) en septembre 2010. Le bilan de santé montre des personnes éprouvées, stressées, angoissées. Plus de la moitié des étudiants ont même déclaré que leur santé psychologique s'est dégradée depuis leur entrée en formation. Pour répondre à une partie du problème, les professionnels hospitaliers ont décidé de réagir en faisant prendre un peu plus de bienveillance à leur égard lorsqu'ils sont en période de stage.

Souffrance chez les professionnels de santé

Il n'y a pas que les infirmiers libéraux qui se sentent mal. Surcharge de travail, patients exigeants voire agressifs, épisodes émotionnel, lourdeurs administratives... Les soignants souffrent. Un constat que le Carnet de santé Odyssea-Mirr, à effectué en décembre 2010 pour Le Figaro Santé, France Info et Le quotidien du médecin. Réalisé auprès de 6070 professionnels de santé, dont 1307 hospitaliers et 1005 personnes représentatives de la population française de plus de 18 ans, ce sondage montre que les soignants ne sont pas en pleine forme et qu'ils ne sont pas toujours les mieux soignés.

Ce que dit l'étude

Voici, en quelques points, les principaux enseignements de cette étude IPSOS-URPS Infirmiers

- Un personnel infirmier expérimenté

Où qu'il exerce à La Réunion ou à Mayotte, les infirmiers sont des professionnels expérimentés polyvalents avec respectivement 15 et 9 ans d'expérience en moyenne, et qui au-delà des soins prodigues, jouent de nombreux rôles : prévention, alerte, éducation thérapeutique, écoute active, conseil, surveillance et sécurisation.

- Une vraie reconnaissance des patients

Le métier d'infirmier implique un fort engagement sur les conditions de travail en raison de leur passion, 92% des infirmiers et infirmières libéraux trouvent néanmoins leurs conditions de travail difficiles, voire très difficiles. Il faut dire que la concurrence est vive, entre libéraux d'une part, et face aux autres professionnels de santé (médecins généralistes, HAD, MAD...).

- Une vraie reconnaissance des patients

Selon l'étude d'IPSOS-OI, près du quart d'entre eux veulent d'ailleurs rendre leurs blouses de façon définitive. A cela s'ajoutent les patients en soins palliatifs qui sont également récurrents dans la patientèle. Ceux qui vont confirmer cette conviction. En effet, 82% des infirmiers réunionnais et 85% des infirmiers de Mayotte ont le sentiment que leur travail est reconnu par leurs patients.

- Des conditions de travail parfois difficiles

10% des infirmiers de La Réunion, et 16% des infirmiers de Mayotte considèrent leurs conditions de travail difficiles ou très difficiles. Au-delà de ce constat, les infirmiers souffrent surtout d'un manque de reconnaissance à la fois du système de santé, via une nomenclature peu adaptée à la réalité de leur mission (multiplicité des actes gratuits, temps de coordination...) mais aussi des autres professionnels de santé, notamment les médecins et des établissements de santé.

- Des échanges d'informations limités et peu structurés

Le personnel infirmier regrette que les échanges d'information entre professionnels (notamment avec les médecins et établissements) restent limités et peu structurés. Il note qu'ils sont également peu sécurisés. Un constat partagé à 65% à La Réunion et 85% à Mayotte. Or la collaboration avec ces professionnels est la pierre angulaire de l'efficacité dans le traitement du patient.

- Une profession en danger

Les problématiques de reconnaissance et de collaboration font peser un risque sur la profession d'infirmier : 1/3 risque de cesser son activité d'ici 5 ans, alors que l'augmentation des pathologies chroniques, le vieillissement de la population et le développement de l'ambulatoire requièrent justement une augmentation des effectifs pour y faire face.

LES CONDITIONS D'EXERCICE ET D'ACTIVITÉ DES INFIRMIERS LIBÉRAUX À LA RÉUNION ET À MAYOTTE

